



SNUipp

(Syndicalisme) unitaire 44



Fédération
Syndicale
Unitaire

Section de la Loire-Atlantique

*SMA, EPEP, 60 heures, suppressions de postes,
disparition des RASED et des remplacements, ...
Un seul objectif : construire la riposte unitaire .*

L'omniprésident Sarkozy souffre de cécité. Il y a peu, il déclarait ne pas voir les mouvements sociaux et les mobilisations, il n'a pas vu non plus arriver la crise financière, la hausse massive du chômage, les licenciements et la énième baisse du pouvoir d'achat. Le mécontentement gronde et la journée interprofessionnelle unitaire du 7 octobre est une étape de la mobilisation.

A-t-il entendu, le 19 octobre, de l'Elysée ou du Fouquets, les dizaines de milliers de manifestant(e)s venu(e)s de toute la France dire non au démantèlement du service public d'Education à l'appel entre autres de la FSU, FCPE, UNSA, UNSEN/CGT, SGEN/CFDT, ICEM, CEMEA et autres mouvements pédagogiques, Attac ...

La FSU et le SNUipp ont pris leurs responsabilités pour la réussite de cette manifestation : affrètement de trains spéciaux, présence énorme de militants, sympathisants (plus de 65 % du cortège).

**Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter,
mais à grandir.**



La FSU et le SNUipp appellent déjà l'ensemble des partenaires de l'Ecole à se retrouver autour d'un projet commun : une Ecole de la réussite pour tous, une Ecole ambitieuse, véritable socle social.

C'est en débattant avec les collègues lors des info syndicales (PE et instit, AVS/EVS, PE2 et PE1), des réunions de secteurs, des rencontres avec les parents et les élu(e)s que le SNUipp construit ses mandats et la riposte face à la politique de casse de l'Ecole. C'est ce que nous avons fait d'avril à juin avec la profession dans les AG, les occupations, les blocages et l'ensemble des réunions.

Pour celles et ceux qui ne veulent ni accompagnement ni renoncement mais la défense du service public d'Education et la transformation de l'Ecole, votez pour le SNUipp.

Marcel Le Bronze
Sylvie Pouyon

D'octobre à décembre 2008:

*Elections professionnelles
JE VOTE SNUIPP/FSU*

*dès réception du matériel pour le vote
par correspondance.*

Port payé

Nantes Beaulieu.cc

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Supplément
n° 163
octobre 2008

Déposé le :
21/10/2008

Sommaire

Page 1	Editorial
Pages 2-4	Paritaires 2008
Page 5	CAPD
Page 6	Infos syndicales
Page 7	Educatif
Page 8	J'adhère au SNUipp

Revue bimestrielle

N°CPPAP : 0508 S 06507. ISSN :
1240-392X

Directeur de la publication : Eric Leproust.
Abonnement annuel : 5 €.

Editeur et imprimeur : SNUipp44

Tel : 02 40 35 96 63

Fax : 02 40 35 96 64

Adresse : 8 place de la gare de l'État case postale n°8

44276 Nantes cedex 2

Adresse électronique :

snu44@snuipp.fr

sites : <http://www.snuipp.fr>

<http://44.snuipp.fr>



Paritaires 2008, cette année, je vote SNUipp.

Nom prénom	Affectation
1 Sylvie Pouyon	école la Forêt Sautron direction primaire
2 Marcel Le Bronze	ZIL Pontchâteau Brière
3 Céline Guibert	école Fonteny Nantes adjointe maternelle
4 Bernard Valin	SEGPA Allende Rezé adjoint spécialisé option F
5 Marie-Joëlle Potiron	école Perrault Vigneux de Bretagne adjointe maternelle
6 Thierry Flora	école Léon Blum St Nazaire direction élémentaire ZEP
7 Sylvie Clabecq	école Léon Say Nantes IMF
8 Pascal Auger	RASED Jean Zay Nantes option E
9 Claudine Pigneul	école Dallet St Brévin adjointe élémentaire
10 Nelly Valeyre	école Léon Blum St Nazaire direction maternelle ZEP
11 Erick Lermusiaux	école Escurat St Nazaire adjoint élémentaire ZEP
12 Olivier Douet	école Paul Gauguin Nantes adjoint élémentaire ZEP
13 Noëlla Hauray	école Plessis Cellier Nantes adjointe maternelle ZEP
14 Eric Leproust	école La Contrie Nantes adjoint élémentaire
15 Delphine Vince	école Perrault Vigneux de Bretagne adjointe élémentaire
16 Eric Bainvel	école Marsauderies Nantes adjoint élémentaire bilingue
17 Ghislaine Morice Chouet	RASED Les tilleuls Ste Luce/Loire psychologue
18 Claudine Lumeau	école Montgolfier Casson adjointe élémentaire
19 Blandine Bourget	école Le mont Scorbit St Viaud adjointe élémentaire
20 Christine Letort	école St Vincent des Landes direction primaire

Appel à voter pour la liste du SNUIPP de Loire-Atlantique.

Première liste (non exhaustive) des collègues syndiqué-e-s ou non syndiqué-e-s appelant à voter pour les listes du SNUIPP :

Jean-Yves Agoulon, Marie-Pierre Bachelard, Eric Balssa, Sami Benméziane, Danielle Besnier, Nathalie Boisteau, Jean-Luc Bourgoïn, Véronique Burgaud, Martine Coguiec-Simon, Yannick Courgeon, Nelly Croizon, Dominique Dalmais-Court, Christian Dupuis, Nicole Dupuis, Maryline Eonnet, Christine Erceau, Amélie Fillaudeau, Mathieu Frachon, Dominique Gautier, Armelle Gillois, Lydie Gouyette, Yann Graton, Catherine Gravoille, Claudine Grémillon, Jean-Louis Hauray, Sylvie Hofman, Patrick Huon, Fabrice Heurtin, Arnaud Jouny, Frédéric Kaestler, Jackie Le Bris, Corinne Le Bronze, Isabelle Legal, Claudie Lemasson, Georges Letort, Catherine Malinowski, Soizic Marnier, Bruno Maurice, Dominique Montfort, Nathalie Nevoux, Laurence Ortéga, Isabelle Pellegrini, Cathy Périer, Katel Ricou, Jean-Michel Soccoja, Jean-Paul Rodriguez, Claire Valeyre, Gaël Valeyre, ...

VOTEZ POUR LA LISTE MENEÉ PAR SYLVIE POUYON, MARCEL LE BRONZE, CELINE GUIBERT, BERNARD VALIN.

L'engagement du SNUipp est clair : ne pas se résigner, défendre coûte que coûte la profession et permettre à tous les élèves l'accès au savoir et leur réussite. Son engagement est aussi, avec la FSU, de reconstruire un syndicalisme fort, démocratique et unitaire, capable d'exiger et d'obtenir des réformes qui améliorent le sort des salariés et des exclus, capable de contribuer à bâtir une société plus juste, ce qui passe obligatoirement par le renforcement et le développement des services publics. C'est le sens de notre politique unitaire. Notre activité de délégués du personnel se fonde sur la défense des intérêts moraux et matériels de tous les personnels, sans exclusive, rejetant par principe tout clientélisme ou passe-droit, avec le souci permanent de recherche de la justice et de l'équité. Mais notre mission ne doit pas s'arrêter aux portes de l'Inspection Académique. Forts de notre légitimité acquise par les urnes, nous devons et saurons contribuer à construire un grand mouvement unitaire pour faire avancer les revendications et les aspirations des citoyens attachés à l'école publique laïque.

S'engager et soutenir publiquement la liste du SNUipp, c'est possible.

J'appelle à voter pour la liste du SNUipp.

Nom :

prénom :



Paritaires 2008, cette année, je vote SNUipp.

Vous allez voter pour la liste du SNUipp/FSU de Loire-Atlantique.

Aucun des candidats n'est permanent syndical à temps plein; nous avons tous une classe .

Cette règle interne, nous y tenons car il est important de rester au contact de notre métier et de nos collègues.

Marcel Le Bronze
ZIL - Crossac

Sylvie Pouyon
Dir prim - Sautron

Marie-Joëlle Potiron
Adj mat - Vigneux de Bretagne

Delphine Vince
Adj mat - Vigneux

Christine Letort
Dir prim -St Vincent des Landes

Claudine Lumeau
Adj élém - Casson

Ghislaine Morice Chouet
Psy RASED - Ste Luce/Loire

Eric Bainvel
Adj élém bilingue
Nantes

Céline Guibert
Adj mat - Nantes

Bernard Valin
Adj SEGPA - Rezé

Pascal Auger
Adj spé RASED - Nantes

Syvie Clabecq
IMF - Nantes

Blandine Bourget
Adj elem - St Viaud

Noëlla Hauray
Adj mat ZEP - Nantes

Olivier Douet
Adj élém ZEP - Nantes

Eric Leproust
Adj élém - Nantes

Erick Lermusiaux
Adj elem ZEP - St Nazaire

Claudine Pigneul
Adj elem - St Brevin

Thierry Flora
Dir elem ZEP - St Nazaire

Nelly Valeyre
Dir mat ZEP - St Nazaire

Delphine Vince
Adj mat - Vigneux

Christine Letort
Dir prim -St Vincent des Landes

Claudine Lumeau
Adj élém - Casson

Ghislaine Morice Chouet
Psy RASED - Ste Luce/Loire

Eric Bainvel
Adj élém bilingue
Nantes

Céline Guibert
Adj mat - Nantes

Bernard Valin
Adj SEGPA - Rezé

Pascal Auger
Adj spé RASED - Nantes

Syvie Clabecq
IMF - Nantes

Blandine Bourget
Adj elem - St Viaud

Noëlla Hauray
Adj mat ZEP - Nantes

Olivier Douet
Adj élém ZEP - Nantes

Eric Leproust
Adj élém - Nantes

Erick Lermusiaux
Adj elem ZEP - St Nazaire

Claudine Pigneul
Adj elem - St Brevin

Thierry Flora
Dir elem ZEP - St Nazaire

Nelly Valeyre
Dir mat ZEP - St Nazaire





Qui vote par correspondance à l'inspection académique et comment ?

Elections

Je vote **obligatoirement** par voie postale

à l'Inspection académique, **dès réception du matériel**, si je suis :

- dans une école de moins de 8 classes,
- titulaire remplaçant (brigade ou Zil),
- en CLM, CLD, congé parental, congé formation, congé mobilité, congé administratif, détaché, MAD,
- en réemploi ou réadaptation,
- conseiller(e) pédagogique départemental(e) ou de circonscription,
- en RASED,
- en IME, IMP, IMPro,
- en poste à l'IUFM, au CDDP, en SEGPA, en classe relais, établissements pénitentiaires.

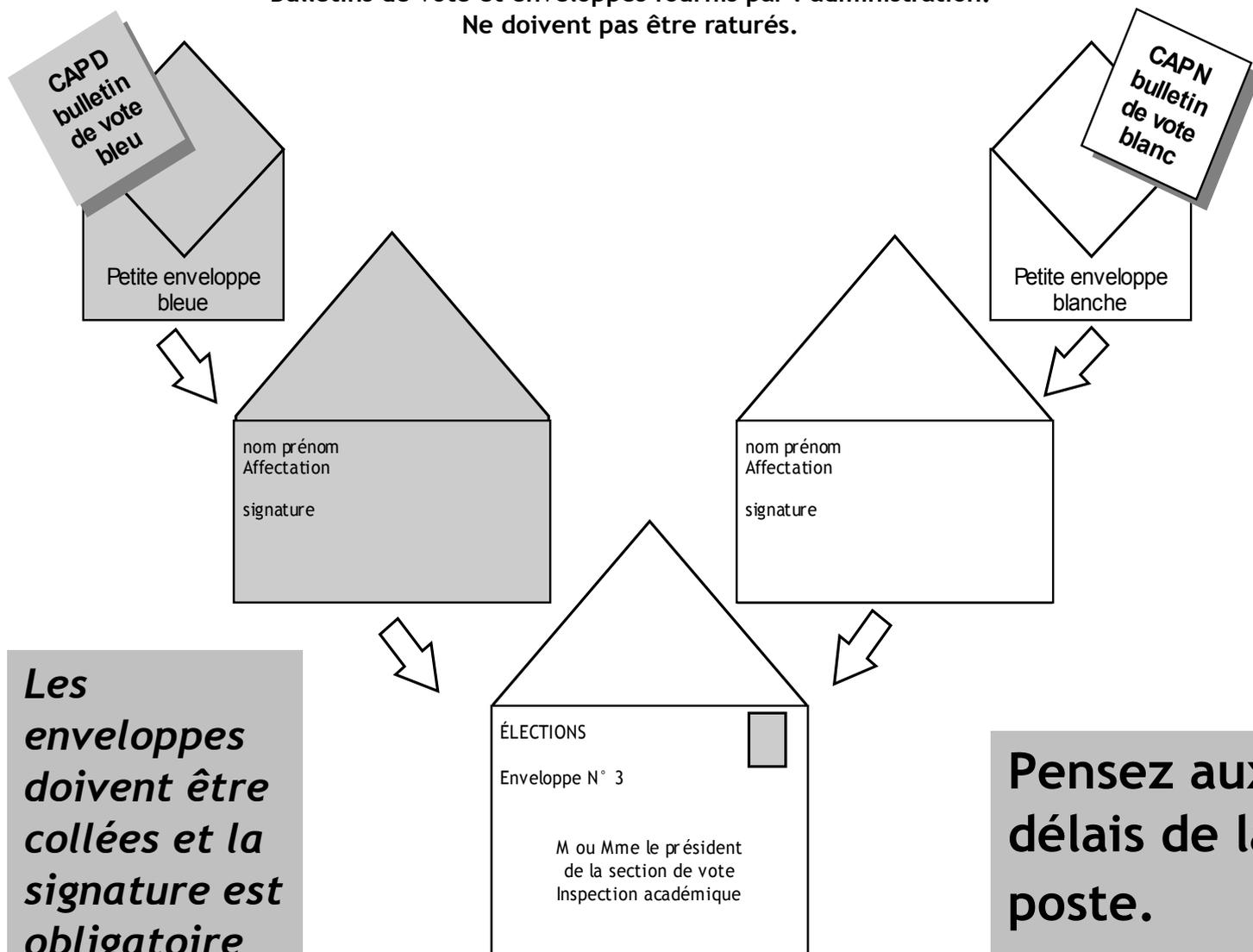
2 votes à émettre

CAPD couleur bleue

CAPN couleur blanche

Bulletins de vote et enveloppes fournis par l'administration.

Ne doivent pas être raturés.



Les enveloppes doivent être collées et la signature est obligatoire

Pensez aux délais de la poste.

Par voie postale uniquement !

Attention, votre vote doit être arrivé à l'IA avant le 2 décembre.



Déclaration SNUIPP/FSU CAPD 20 octobre

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Bienvenue dans un département qui a fortement exprimé son désaccord vis à vis des réformes imposées par le ministère de l'Éducation Nationale.

La France, comme l'ensemble des pays occidentaux, traverse une crise financière grave qui va avoir des conséquences sur l'emploi, l'activité économique, les services publics et donc sur la société toute entière. Des licenciements sont annoncés dans le secteur de l'automobile, des restructurations dans celui des banques. Des faillites de PME sont quotidiennes. Le chômage a augmenté de plus de 40 000 personnes en août. L'omniprésident de la République n'a rien anticipé. Il est vrai qu'en ayant gaspillé 15 milliards dans le paquet fiscal, le voilà bien dépourvu en ces temps difficiles. La récession annoncée touchera principalement les salarié(e)s et les couches sociales les plus défavorisées. Mais, crise ou pas, le gouvernement continue sa politique de régressions à l'encontre des services et des entreprises publics qui créent le lien social dans notre pays : privatisation de la Poste, fermeture de tribunaux, d'hôpitaux, de trésoreries, regroupement des services à l'aide de la RGPP, menace sur l'école publique. Dans le même temps ce gouvernement vole à la rescousse du CAC40 et des banquiers qui ont créé cette situation. Et au nom de quoi ? Au nom de la solidarité nationale. A ce rythme-là, il ne fera bon vivre qu'à Neuilly, dans le 16ème arrondissement ou à St Tropez.

Le gouvernement de l'omniprésident Sarkozy vient d'entamer une nouvelle phase du démantèlement du service public d'Éducation. En annonçant la suppression de 13 500 postes dont 6000 dans le premier degré, il poursuit son travail de démolition. Pour l'école primaire, les effets seront redoutables : effectifs en hausse dans les classes, fin programmée des RASED, moyens de remplacement en chute libre. Sur les RASED, le SNUipp avait anticipé la suppression des 3000 postes car elles étaient sous-entendues dans le relevé de discussion. Les syndicats signataires avec le ministre vont devoir rendre des comptes à la profession car ils accompagnent cette attaque sans précédent contre l'enseignement spécialisé. Comment lutter contre l'échec scolaire en supprimant les postes des personnels spécialisés ? Le ministre n'a que faire de l'échec, sa seule logique est de récupérer des postes quitte à détruire des missions entières du service public d'éducation.

Et que personne ne nous contredise sur cette logique quand on apprend que le ministère a commandité un cabinet privé pour effectuer un audit sur une cinquantaine de circonscriptions du premier degré. Il s'agirait d'envisager l'utilisation d'emplois de vacataires en vue d'assurer les remplacements dans les écoles primaires. Encore une fois, cette mesure s'inscrit dans la dynamique d'affaiblissement de la qualité du service public d'éducation. À l'instar de ce qui se passe pour les emplois des RASED, le choix opéré est la suppression de postes statutaires et la disparition d'emplois qui contribuent à instaurer du lien social professionnel au-delà de l'unité établissement scolaire. La contradiction à nos propos sera difficile à étayer quand on recrute 40 personnels sur la liste complémentaire dans l'académie de Nantes, quand la liste complémentaire de l'académie de Rennes est épuisée une semaine après la rentrée, tout cela parce qu'on subit la baisse des postes aux concours de CRPE et le non remplacement de tous les départs en retraite.

Concernant le SMA, qui du ministre, du Recteur ou de vous même a décidé que l'enquête grève devait s'effectuer 48 heures après la grève du 7 octobre à laquelle le SNUipp appelait ? Votre réponse nous intéresse parce que les collègues veulent savoir après qui être en colère. Ils vivent toutes sortes de pressions depuis le début de l'année scolaire et savent que le SMA est, avant tout une volonté réactionnaire de briser leur droit de grève. Mais, le SMA, ce n'est pas que ça, c'est aussi la possibilité de recruter des vacataires lors d'absences imprévisibles. Et là, on rentre dans la logique du démantèlement du service public : précarité, suppression d'emplois statutaires, missions revues à la baisse, affaiblissement du service public et pour finir la menace de la privatisation, de l'externalisation.

N'oublions pas l'aide aux élèves en difficulté réduite aux 60 heures récupérées par la suppression du samedi matin. Refusé majoritairement par la profession, ce dispositif a comme unique objectif à court terme de récupérer des postes, ceux des RASED. La majorité des collègues qui refuse ce dispositif a suivi la consigne du SNUipp de proposer d'utiliser les 60h à de la concertation entre enseignants, avec les personnels de RASED, les services de soin, les parents pour mettre en oeuvre le soutien sur le temps de classe et prévenir la difficulté scolaire. Ce n'est que sous la menace de certains IEN que des écoles ont cédé.

Les enseignant(e)s avec le SNUipp veulent la transformation de l'École pour la réussite de tous les élèves, ils ne veulent pas de cette école du renoncement. Comme ils ne veulent pas non plus, monsieur l'Inspecteur d'Académie, des EPEP, véritable outil de remise en cause de l'école de la République véritable outil de l'externalisation vers les mairies et énième outil de récupération des moyens. On verra sur cette question si le ministre reste fidèle à sa logique de démantèlement ou s'il écoute enfin les organisations syndicales représentatives et les personnels.

A tout cela, ajoutons le mépris affiché par le Ministre de l'Éducation Nationale, nous n'osons pas croire qu'il méconnaisse à ce point la réalité du métier. Nous constatons au contraire qu'il l'utilise pour tenter de monter les parents, les enseignants et les élus locaux les uns contre les autres. Ajoutons aussi les allusions douteuses voire ordurières qui fleurissent sur la maternelle où les collègues changeraient encore des couches, école maternelle qui serait une crèche bis... Mépris à tous les étages quand on donne trois jours aux collègues pour remplir une enquête de grève. Le SNUipp est intervenu auprès des services le plus rapidement possible. Le délai supplémentaire est une bonne chose mais il faudra débattre des modalités des enquêtes.

Face aux attaques que subissent les enseignant(e)s, le silence assourdissant des inspecteurs et de leur syndicat majoritaire est inacceptable. Dans certaines circonscriptions, les collègues nous informent de pressions subies, d'inspections collectives, de convocations sur des temps du midi sans considération pour les personnels, de menaces de sanctions disciplinaires, d'intimidations. Les enseignant(e)s n'ont pas à être aux ordres de leur suzeraine hiérarchie et le SNUipp interviendra systématiquement pour les défendre et pour le respect de leurs droits y compris celui de venir à une réunion d'information syndicale sur le temps de travail. Dans une démocratie, force reste à la loi. Le SNUipp s'interroge sur les vellétés du ministre, du recteur voire de l'inspecteur d'académie de vouloir abroger une loi de 1982 sur les droits syndicaux sans nouveau décret, sans nouvelle loi. Curieuse conception de la démocratie.

La FSU et le SNUipp ne sont pas dupes du sens de ces réformes : attaquer les fondations du dernier service public d'Etat qui s'oppose à la logique libérale, de concurrences entre les écoles, de marchandisation des missions. Les citoyens doivent comprendre que le gouvernement est plus prompt à démanteler les services publics en général, celui de l'Éducation Nationale en particulier qu'à renforcer les solidarités.

La réussite de la manifestation nationale unitaire du 19 octobre est une étape importante dans la mobilisation pour défendre l'école, elle en appelle d'autres. La FSU et le SNUipp prendront leurs responsabilités comme ils les ont prises en appelant à la grève le 7 octobre dans le cadre de la journée interprofessionnelle pour un travail décent. La profession en a assez d'être systématiquement dénigrée, malmenée et d'avoir à supporter des réformes infondées et injustes. La FSU et le SNUipp sauront, rapidement s'il le faut, dans un cadre syndical unitaire, avec les collègues, les parents d'élèves, les élu(e)s exprimer fortement le mécontentement.

Information syndicale de Nantes du 26 septembre 2008:

Rappel du contexte dans lequel se tient l'info syndicale. Pas de modification du décret mais des pressions de l'IA et d'IEN pour en interdire la participation.

Le conseil syndical du SNUipp a décidé d'organiser ces infos du 26 septembre sur le temps de classe mais veut l'avis des participants sur le moment.

Une discussion s'engage mais il semble qu'une majorité se dégage en faveur de RIS sur la classe avec les éléments de difficulté que cela peut poser.

Mais ceux qui sont là sont plutôt pour...

Il paraît important que les parents aient l'info que nous nous réunissons, ce qui ne semble pas aisé si nous sommes sur un contingent hors classe.

Cela fait le lien avec le point suivant à travers les pressions d'IEN et le manque de cadrage départemental voire national.

Aide aux élèves en difficulté :

Réaffirmer la nécessité des RASED.

Collègues demandent à avoir des infos sur la mise en place nationale des 60 heures. Revendication à mettre en avant : 60h en concertation.

Quand pas de possibilité (désaccord dans l'équipe, trop de pressions d'IEN..) : projet avec des impossibilités techniques.

Plusieurs écoles sont dans ces stratégies de contournement.

Désaccord sur la prise en charge de tous les élèves.

Réaffirmation du mandat fondateur du SNUipp : temps élève/temps enseignant avec un maître supplémentaire par école.

Il faut continuer à échanger sur ces sujets – réunions de secteurs – résister collectivement aux pressions d'IEN
Nous rencontrerons le nouvel IA et nous verrons bien les mesures de rétorsion avancées.

SMA

Rencontrer les maires pour savoir s'ils mettent en place, si la liste est établie..
Consigne de se déclarer dans l'intention de faire grève vers l'IEN et doubler vers l'IA.
Majoritairement les collègues ont décidé de le faire.

Chéméré :

Etant venus pour la plupart en délégation, 15 écoles des circonscriptions de St Brévin-Pays de Retz, ASH-A, ASH-H et St Philbert Sud Loire étaient ainsi représentées, malgré les pressions de l'IA.

Plusieurs sujets ont été abordés dont :

- La demi-journée d'info synd. : volonté des collègues présents de la maintenir le vendredi après-midi si la loi de 1982 n'est pas changée prochainement.

- La mise en place des 60 heures : grandes disparités entre les départements, les circonscriptions et les écoles. Certains résistent malgré les pressions. D'autres mettent en place. Il a été clairement rappelé de ne pas donner le nom des enfants qui entreraient dans le dispositif de ce temps hors-scolaire.

- Les journées d'actions : entre autres , celle du 7 octobre et la manifestation à Paris du 19 octobre.

- La politique de casse de l'école publique : postes supprimés, RASED menacés, maternelle dénigrée, IUFM fermé, ...

Beaucoup d'échanges entre les collègues et volonté de se retrouver prochainement dans des actions et des réunions.

AVS/EVS

Plus d'une soixantaine de personnes présentes aux réunions organisées par le collectif des Précaires de l'Education FSU/AVS/EVS.

Décisions prises :

Mobilisation départementale à la mi-novembre pour défendre les EVS menacés de perdre leur emploi fin décembre.

Campagne de validation des VAE pour les AVS.

Appel à voter pour les listes FSU aux élections prudhommales et aux élections des non titulaires de l'Education Nationale.

Journée nationale de défense des précaires.

Suite à l'annonce du gouvernement de supprimer 3000 postes dans les Réseaux d'Aide, le Snuipp44 a réuni les collègues des Rased mercredi 8 octobre. **Colère et incompréhension sont les sentiments les plus partagés par les collègues qui font le lien entre la réforme des 60 heures et les suppressions de postes annoncées.** Ce

sont entre 60 et 80 postes de Rased qui vont disparaître l'an prochain dans notre département, et on sait déjà que le budget 2010 sera pire. De l'avis général, nous devons mobiliser les collègues des Rased, des écoles, les parents et les élus pour préparer un rassemblement massif devant la préfecture:

pour refuser les 3000 suppressions de postes de Rased.

Défendre la spécificité des missions des personnels de Rased en exigeant des réseaux complets avec du personnel formé. Plus généralement, refuser la suppression des 6500 postes prévus dans le premier degré pour la rentrée 2009.

Dénoncer la réforme des 60h et le projet de loi sur les Epep qui sera discuté en janvier prochain.

Il est urgent de se rassembler, de diffuser largement la pétition nationale signée par tous les syndicats et associations de professionnels et les motions dans les conseils d'école et à la sortie des écoles auprès des parents. **Tout cela nous le défendrons dans l'intersyndicale 44.**

DIRECTEURS SANCTIONNES :

Lors de la grève administrative, des directeurs/trices avaient été sanctionnés pour non communication à l'administration de l'enquête 19 **du retrait d'un 1/30ème.** .

Lors de l'intersyndicale SNUipp/FSU, SNUDI/FO, SDEN/CGT et SGEN/CFDT, il avait été décidé d'accompagner les collègues sanctionnés au TA pour dénoncer cette décision inadmissible. Seuls le SNUipp et la CGT ont maintenu ce mandat.

L'avocate, saisie par le SNUipp, a rédigé les requêtes et nous les a envoyées pour vérification.

Nous transmettons les requêtes aux directeurs concernés. Une fois vérifiées, elle les déposera au tribunal administratif.

La procédure est donc lancée et nous espérons qu'elle aboutira favorablement;

**RASED :
scénario catastrophe**

Le ministre vient d'annoncer brutalement la fermeture dans le premier degré de 3000 postes spécialisés E et G. Cette décision, si elle était maintenue, conduirait à priver 150 000 élèves d'aides effectuées dans le cadre des RASED.

Ce sont des territoires entiers dans lesquels le réseau ne pourra plus intervenir. Ce sont des personnels dont le professionnalisme et l'expérience sont niés.

Alors même que le ministre prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire une priorité, cette décision brutale, prise en dehors de toute concertation, est pour le moins paradoxale.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales, les associations professionnelles et de parents d'élèves interpellent le Ministre de l'Éducation nationale sur le devenir des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Pour toute réponse, au détour d'un paragraphe du projet de budget 2009, on aura appris la suppression à la rentrée prochaine, de plus d'un quart des postes dévolus à la prévention et la remédiation des difficultés scolaires, les personnels étant « réaffectés » « au sein des écoles » devant des élèves. Le prétexte ministériel est d'expliquer que les 60 heures de soutien, inscrites dans le relevé de conclusions, seront utilisés pour remplacer les personnels de RASED.

Le SNUipp demande la levée de cette mesure et l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté.

L'avenir des RASED concerne l'ensemble de la communauté pédagogique, ne laissons pas le gouvernement les démanteler.

La pétition nationale initiée par le SNUipp est signable à l'adresse suivante :

<http://www.sauvonslesrased.org/>

A l'appel de SNUipp, SE/UNSA, SGEN/CFDT, Sud Educ, SNUDI/FO SMEDEN/FO, FNAREN, FNAME, AFPEN.

**ECOLE PRIMAIRE :
RUPTURE DANGEREUSE.**

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que le projet de budget 2009 prévoyait 6 000 suppressions d'emploi dans les écoles élémentaire et maternelle. Pour la première fois une hausse du nombre d'élèves (15400 élèves supplémentaires attendus en septembre 2009) s'accompagne de suppressions de postes.

En effet, derrière l'affichage mensonger de la création de 500 postes, ce sont bien des milliers d'enseignants qui vont manquer à la rentrée 2009 dans les écoles. Des enseignants qui travaillent avec des petits groupes d'élèves en difficulté dans les RASED, des enseignants qui assurent les remplacements de congés maladie ou de maternité, en passant par les stagiaires qui effectuent les décharges des directeurs d'école, ou permettent le départ en formation continue, ou assurent la mise en place des TICE à l'école, seront beaucoup moins nombreux. Aux classes plus chargées, s'ajoutera la remise en cause de l'aide aux élèves en difficulté avec l'annonce de 3000 suppressions d'enseignants des RASED alors que le ministre prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire sa priorité !

Après le «débrouillez-vous» sur les 60 H, la remise en cause de la maternelle, cette annonce constitue une immense régression qui amplifie le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

L'annonce de mise en réserve de 500 postes de personnels administratifs qui seraient affectés aux futurs EPEP est une véritable provocation. Ce nouveau projet n'a fait l'objet d'aucune concertation alors que le précédent avait été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, associatives et d'usagers du service public d'éducation.

Ce projet de budget confirme une rupture dangereuse qui s'opère dans le premier degré.

**Réunion sur le SMA avec élu(e)s de gauche agglomération nantaise
Mercredi 1^{er} octobre 2008**

Présents :

Pour le SNUipp/FSU : Céline Guibert, Laurence Ortéga & Sylvie Pouyon,
Pour le SE/UNSA : J. Kermorant
Pour le SGEN/CFDT : JL Point

Mairies de la Chapelle, Thouaré, Bouguenais, Elus Nantes, Rezé, Indre, St Herblain.

Présentation de cette rencontre :

Elus de gauche opposés à ce dispositif. S'étaient positionnés sur le rejet des mesures Darcos.

Mairies connaissent déjà des difficultés avec la mise en place du soutien scolaire.

Opposition au SMA :

**Remise en cause du droit de grève
Transfert de responsabilités
Compensation financière sans rapport avec le coût réel.**

Mais loi adoptée le 20 août.

Constat : le texte n'est pas applicable.

Pour l'agglomération : c'est une première qu'il y ait cette expression commune

Les élu(e)s veulent savoir ce que nous comptons faire et souhaitent établir des échanges avec les syndicats enseignants. Pour bien montrer qu'il ne faut pas tomber dans le piège de la division parents-élus-enseignants.

Application du SMA différente selon les municipalités :

Un élu a parlé « d'une ambiance de terreur » lors de la réunion avec le préfet et l'IA.
INDRE : refus d'appliquer cette loi.

NANTES : refus du SMA mais application. Adjointe étonnée de savoir qu'une enquête avait été envoyée dans les écoles : erreur. La ville de Nantes fera courrier aux familles expliquant leur position.

ST HERBLAIN : courrier aux familles.

REZE : a fait un appel à la population pour bien montrer que c'était du grand n'importe quoi.

LA CHAPELLE/BOUGUENAI : accueilleront peut-être ailleurs que dans l'école.

Les élus souhaitent poursuivre ces échanges et rencontres autour des questions de l'éducation.

Lors de la dernière intersyndicale, le SNUIPP a proposé un courrier commun aux autres organisations pour interpeller l'ensemble des élu(e)s du département.

Des préfets qui attaquaient des maires de région parisienne pour non mise en place du SMA ont été déboutés.

Bulletin d'adhésion 2008/2009

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du Service Public Laïque d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, pluraliste et démocratique.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications ainsi que celles de la FSU.

Je demande à la section 44 du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section 44 du SNUipp.

Nom et Prénom

Adresse

C.P. Ville Tel E Mail

Lieu d'exercice.....

Instituteur PE PEGC 50% [] 75% [] 80% [] Echelon : Cotisation :
 Adjoint Directeur Spécialisé Hors Classe Retraité Autre contrat :

ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur							115	121	126	134	148
Instituteur mi-temps							75	80	83	90	97
Instituteur 75 %							95	100	104	111	122
Instituteur 80 %							97	102	106	113	124
Instituteurs spécialisés							123	130	136	143	155
IMF							126	133	138	146	158
PE	91	109	114	120	126	134	143	152	161,50	174	188
PE mi-temps			74	79	82	87,50	94	100	106	114,50	121
PE 75%			94	99,50	104	111	118,50	126	134	144,50	154,50
PE 80%			96	101,50	106	113	120,50	128	136	146,50	156,50
PE spécialisé			117,50	124	131	139,50	147	157	167	179	193
PE Hors classe	143	160,50	170,50	184	199	211,50	222,50				
PEGC					113,50	119,50	123,50	131	139,50	147	155
PEGC mi-temps					74	80	83	86	91	96	102
PEGC Hors classe	131	137	147	155	173,50	188					
PEGC Classe excep.	174	189	199	211,50	222,50						
Autres contrats : 15		Congé parental : 70			Instit.,PEGC cl. n. retraités : 96			PE, PEGC h. cl. et cl. ex. retraités : 106			

A rajouter si bonifications.	
Dir. 2-4 classes	5
Dir. 5-9 classes	9
Dir. 10 classes et +	11
Dir. SEGPA	14
NBI dir. D'école	2
Autre NBI	8

Dispo: 15 €

PE2 : 91 €
 PE1 : 15 €

Rappel: après déduction fiscale, la cotisation correspond à 33% de son montant initial.

Joindre obligatoirement un RIB, un RIP ou un RICE.

Paiement échelonné possible (envoyer au maximum 5 chèques)

ou par prélèvement automatique (d'octobre 2008 à juillet 2009 : 10 mensualités).

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR COMPTE BANCAIRE

Nom et prénom:
 Rue: N°
 Code postal: Ville

SNUIPP
8 PLACE DE LA GARE DE L'ETAT
Case BP n°8,
44276 NANTES CEDEX 2

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever en votre faveur sur le compte:
 N° [] (banque) [] (guichet) [] (n° de compte) [] (clé RIB)
 ouvert dans les livres de: les sommes dont je vous serai redevable au titre de

En cas de non-exécution, j'en serai avisé par vos soins. Les présentes instructions sont valables jusqu'à nouvel avis de ma part, à vous confier en temps utile.

Fait à : le Signature du titulaire du compte:

N° National d'Émetteur: 464769

Il est entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différent avec l'Organisme créancier ci-dessus désigné. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution des dites opérations, hors de l'extrait de compte que vous m'adressez, ni éventuellement de leur non-exécution.